



JOURNAL LA BOUSSOLE Rentrée 2023-2024



À TOUS LES PARENTS

Il nous fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'école Aux-Quatre-Vents et une excellente rentrée scolaire. Tous les éléments sont en place pour une année pleine de richesse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

L'assemblée générale des parents aura lieu le **jeudi 14 septembre 2023 à 17h30 à la bibliothèque** de l'école. Nous vous demandons d'entrer par la porte principale. C'est à ce moment que seront élus les parents qui siègeront au conseil d'établissement.

RENCONTRE DE PARENTS à l'école



- **Jeudi 7 septembre 2023 à 18h30 :** Rencontre parents/enseignants pour les élèves de 1^{ère} année et 2^e année
- **Jeudi 14 septembre 2023 :**
 - 18h30 à 19h25 : rencontre parents/enseignants pour les élèves de 3^e et 4^e années
 - 19h35 à 20h30 : rencontre parents/enseignants pour les élèves de 5^e et 6^e années

PHOTO SCOLAIRE

La prise de la photo scolaire aura lieu mardi, le 5 septembre prochain.



ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE

31 août : **Marche de la rentrée**



1^{er} septembre : **Zumba pour tous en après-midi**



8 septembre : **Jeux gonflables**

L'équipe-école tient à remercier Mega-Saute qui nous a gracieusement offert le maïs soufflé pour cette activité.

20 septembre : **Épluchette de blé d'inde**



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES – INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE

Lors des journées pédagogiques, des sorties à l'extérieur de l'école peuvent être planifiées moyennant un coût supplémentaire. Ces sorties étant volontaires, il est toujours possible pour les enfants de demeurer à l'école afin d'y vivre des activités.

Pour participer à une journée pédagogique, il est de la responsabilité du parent d'y inscrire son enfant dans les délais prescrits. Sinon, il se verra refuser l'accès au service de garde pour cette journée. Le parent doit aviser par écrit le service de garde en cas de modification à l'inscription dans le délai précisé sur la fiche d'inscription. À défaut, les frais seront maintenus. Les inscriptions se feront par FORMS et le lien pour y accéder sera envoyé quelques semaines avant la journée pédagogique.

Advenant, le cas d'un nombre restreint d'enfants pouvant participer à une sortie ou s'il y a un manque de personnel, les inscriptions seront priorisées selon l'ordre suivant :

- Enfant ayant un statut régulier (éducatrice);
- Enfant ayant un statut sporadique (dîner avec éducatrice);
- Enfant inscrit au service de dîneurs (dîner avec surveillante d'élèves);
- Enfant présent seulement lors des journées pédagogiques.

À SAVOIR SANS FAUTE!

1. ABSENCES ET PONCTUALITÉ



Si votre enfant doit s'absenter, veuillez vous assurer d'en aviser l'école sans délai.
Si votre enfant doit quitter plus tôt, nous vous demandons de l'inscrire à l'agenda afin que l'enseignante envoie l'enfant au secrétariat à l'heure prévue.

De plus, nous vous invitons à encourager votre enfant à arriver à l'heure à ses cours. Vous contribuerez à développer de bonnes habitudes en lien avec la persévérance scolaire. Si toutefois votre enfant est en retard, n'oubliez pas de vous assurer qu'il se présente au secrétariat avant de se diriger vers sa classe.

2. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Il est strictement **défendu à tous les parents de circuler dans l'école sans autorisation**. Veuillez vous présenter au secrétariat afin de vous identifier. Si vous désirez parler à l'enseignante de votre enfant, veuillez prendre rendez-vous avec elle par le biais de l'agenda, par courriel ou en laissant un message au secrétariat. Nous vous remercions de contribuer à faire de notre établissement un lieu sécuritaire.

3. CIRCULATION SUR LA COUR D'ÉCOLE

Toujours dans le but d'assurer la sécurité des enfants, **nous vous demandons de ne pas entrer sur la cour d'école**. La surveillance est assurée par les enseignants et/ou l'équipe du service de garde. Nous vous remercions de votre collaboration.

4. PÉRIODES DE SURVEILLANCE

Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde (ou le service des dîneurs), nous vous demandons de ne pas l'envoyer sur la cour avant **8h05 le matin** et **12h55 durant la période du dîner** puisque la surveillance est assurée dans la cour durant ces moments seulement. À la sortie des classes, nous demandons aux enfants qui ne fréquentent pas le service de garde de quitter la cour. Lors des journées de fortes pluies ou de grands froids, l'entrée des élèves sera effectuée dès 8h05 le matin et 12h55 le midi. Il est donc important que les élèves demeurent à la maison et qu'ils ne se présentent qu'à ce moment-là.

5. HEURE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Avant-midi : 8h00 à 11h45

Après-midi : 13h00 à 15h45



6. CIRCULATION DANS LE STATIONNEMENT

Le stationnement de l'école est dédié exclusivement au personnel et aux parents bénévoles entre 7h et 16h. Plusieurs places de stationnement sécurisées sont disponibles sur les rues Marie-Curie et Borduas.

Il serait important d'informer votre enfant de l'importance de ne pas emprunter le stationnement de l'école. Malgré la vigilance des utilisateurs, une prévention constante des mesures de sécurité est primordiale. Nous demandons également aux parents de bien respecter les limites de vitesse aux abords de l'école ainsi que les arrêts obligatoires.

7. PARC-ÉCOLE

Le parc La-Rose-des-Vents, situé sur la cour Marie-Curie, est sur le terrain de l'école. Ainsi, seuls les élèves et les membres du personnel peuvent l'utiliser entre 6h45 et 18h. Aucun autre enfant ni adulte ne peut y être présent. La surveillance est assurée par les membres du personnel.

8. TRAJET ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON

Que votre enfant soit marcheur, qu'il vienne à vélo ou qu'il soit transporté en autobus scolaire, veuillez revoir avec lui les consignes de sécurité.

Pour les plus jeunes, veuillez vous assurer qu'il connaît un plan B s'il arrive à la maison et qu'il est seul.



9. OBJETS PERDUS



Veillez à bien identifier les effets (scolaires et personnels) de vos enfants. Chaque année, beaucoup de vêtements, chaussures et d'autres effets sont envoyés vers La Maison de l'Entraide de Sainte-Julie, car ils ne sont pas réclamés.

Pour vous aider à bien identifier les effets, nous vous proposons de participer à la collecte de fonds COLLE À MOI qui remettra 15% des ventes à l'école. Pour plus d'information, allez sur le site https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter et indiquez École Aux-Quatre-Vents (Sainte-Julie).

bonne rentrée

Sandra Thibeault

Directrice

